

1^{er} novembre 2011

11.434

Question Blaise Courvoisier

Salut l'Etranger

Nous saluons la magnanimité avec laquelle les membres du jury et le conseiller d'Etat Thierry Grosjean ont cédé, qui leurs indemnités, qui mis la main à la poche pour faire perdurer le prix "Salut l'Etranger".

Nous sommes néanmoins surpris par la somme que représentent ces indemnités: 4000 francs soit 40 indemnités de demi-journées d'un-e député-e.

Nous souhaiterions donc savoir:

- Le nombre et la composition du jury de ce prix, ainsi que la façon dont ses membres sont sélectionnés pour ce poste;
- La hauteur des indemnités prévues pour chaque membre et le temps réel que cela représente comme travail effectif pour chacun des membres de ce jury.